



Info

Mairie

VAXONCOURT

277

Février 2025

MANIFESTATIONS LOCALES - FEVRIER 2025 :

Dimanche 2 février	Marche mensuelle 9 h - <i>Stade communal</i>	La forme sous toutes ses formes
Samedi 8 février	Concours de belote 20 h - <i>Salle de la mairie</i>	Foyer Rural de Vaxoncourt
Jeudi 13 février	Permanence France Services Permanence d'un Conseiller numérique / Atelier informatique 13 h 30 / 16 h 30 - <i>Mairie</i>	
	Après-midi « Jeux et détente » 14 h / 17 h - <i>Mairie</i>	Foyer Rural de Vaxoncourt
Samedi 15 février	Soirée « cinéma » 20 h 30 - <i>Restaurant scolaire</i>	La Ré-Création du Durbion
Samedi 22 février	Soirée « Jeux et détente » 20 h - <i>Salle de la mairie</i>	Foyer Rural de Vaxoncourt
Jeudi 27 février	Atelier Informatique 13 h 30 / 16 h 30 - <i>Mairie</i>	
	Après-midi « Jeux et détente » 14 h / 17 h - <i>Mairie</i>	Foyer Rural de Vaxoncourt

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE :

Les personnes souhaitant s'inscrire sur la liste électorale peuvent le faire :

- Par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.fr (<https://www.service-public.fr/>)
- Personnellement en se rendant en mairie avec les pièces suivantes : pièce d'identité et justificatif de domicile.

VOYAGES SCOLAIRES – MODALITES D'OCTROI DE SUBVENTION :

Les collégiens et lycéens qui effectuent un voyage scolaire peuvent bénéficier d'une subvention de 50 € par élève. Une seule demande est accordée au cours de chaque cycle :

- Une fois pour les collégiens de la 6^{ème} à la 3^{ème} ;
- Une fois pour les lycéens de la 2^{nde} à la Terminale ;

Elle sera directement versée par la commune, si possible à l'établissement. Dans le contraire, elle sera versée directement aux familles, après le voyage, sur présentation d'une attestation délivrée par l'établissement scolaire précisant le montant de la participation ainsi qu'un RIB des parents.

Pour bénéficier de cette aide, il convient de se signaler en mairie dès l'organisation du voyage, et en tout état de cause, avant le départ. Pour tout complément d'information, vous pouvez vous renseigner en Mairie.

PAS DE VERRE DANS NOS POUBELLES !

Le verre est un matériau recyclable à 100 % et à l'infini. Encore faut-il bien trier !

Bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre : tous ces emballages sont à trier et à déposer dans les conteneurs à verre situés « chemin de Bayecourt » à côté du cimetière. Ainsi, ils seront dirigés vers un centre de recyclage du verre puis dans une verrerie afin d'être fondus pour former de nouveaux emballages.

CONFERENCE « GRAND PUBLIC » :

Une conférence « Grand public » sera donnée en mairie sur « les tiques » le mercredi 12 mars à 20 h à la salle de la mairie.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE - JOURS ET HEURES D'OUVERTURE :

Mercredi : 14 h / 16 h

Jeudi : 18 h / 20 h

Samedi : 9 h / 11 h

L'accès se fait par l'arrière du bâtiment.

LA RE-CREATION DU DURBION - VENTE DE FROMAGES :

En partenariat avec l'équipe enseignante, l'association « La Ré-Création du Durbion » vous proposera prochainement une vente de fromages au profit du Regroupement Pédagogique Intercommunal Concentré du Durbion. Les bénéfices serviront à financer la sortie scolaire de fin d'année. Des bons de commande seront déposés courant février dans les boîtes aux lettres. Leur retour est fixé au vendredi 7 mars (secrétariat de mairie, boîte aux lettres de l'association installée à l'école). Merci de votre participation.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION D'EPINAL

PASS COMMUNAUTAIRE :

La carte pass communautaire permet de bénéficier de tarifs préférentiels sur des équipements culturels et sportifs de la Communauté d'Agglomération d'Épinal (patinoire, piscines, bibliothèque multimédia d'Épinal, médiathèque de Thaon-les-Vosges, relais BMI à Golbey, golf, Spinaparc, Points-Cyb, stages sportifs, culturels et multimédia pendant les congés scolaires, mercredis dynamiques pendant l'année scolaire...). Cette carte est délivrée gratuitement à la Mairie où vous pourrez obtenir tous renseignements.

VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE :

Afin de développer la pratique du vélo, la Communauté d'Agglomération d'Épinal propose aux habitants du territoire une aide financière, sous forme de prime, pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE). Elle est accordée à toute personne majeure et résidant dans l'une des 78 communes de la Communauté d'Agglomération d'Épinal. Aucune condition de ressources n'est requise pour son obtention.

La prime est accordée pour :

- l'achat d'un VAE : prime de 20 % du coût d'achat, plafonnée à 200 €
- l'acquisition d'un VAE cargo : prime de 20 % du coût d'achat, plafonnée à 300 €
- l'achat et l'installation d'un kit d'électrification : prime de 20% du coût d'achat, plafonnée à 200 €
- l'acquisition d'un vélo sans assistance électrique : prime de 20% du coût d'achat, plafonnée à 100 €

La prime de l'Agglomération d'Épinal est cumulable avec l'aide de l'État, appelée « Bonus vélo à assistance électrique ». Pour plus d'informations, consultez : <https://www.agglo-epinal.fr/se-deplacer/velo/subvention-a-lacht-dun-vae/>

SERVICE CAP'IMAGINE :

CAP'IMAGINE est un service de transport à la demande de « porte à porte » réservé aux personnes à mobilité réduite qui ne sont pas en mesure d'utiliser les lignes régulières dans des conditions d'accès satisfaisantes.

Pour être éligible, la personne doit être titulaire d'une Carte Mobilité Inclusion mention « Invalidité ». Ce service prévoit l'autorisation de l'accompagnant du bénéficiaire sous réserve de place(s) disponible(s) et la gratuité du transport pour l'accompagnant. La prise en charge de la personne est réalisée à l'aide de véhicules adaptés du lundi au samedi inclus de 7 h 30 à 19 h 30 (sauf jours fériés). Les déplacements pris en charge par le service public CAP'IMAGINE concernent les trajets domicile/travail, lieu sportif et/ou culturel, et occasionnels (magasins, famille ou ami) - Tarifs : 1 € pour un ticket à l'unité / 7,30 € pour 10 voyages...

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le 03 29 30 16 33. Au préalable, vous devrez remplir un dossier qui sera soumis à validation par la commission d'accessibilité :

<https://www.imaginelebus.com/130-Cap92imagine-28personnes-handicapees29.html>

PAROISSE SAINT-LAURENT DES TROIS RIVIERES :

Dimanche 2 février	4 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire	9 h 30	Pallegney
Dimanche 9 février	5 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire	9 h 30	Châtel sur Moselle
Dimanche 16 février	6 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire	9 h 30	Domèvre sur Durbion
Samedi 22 février	Messe anticipée	18 h	Vaxoncourt
Dimanche 23 février	7 ^{ème} Dimanche du Temps Ordinaire	9 h 30	Frizon

Le Maire
Frédéric DULOT

Tél : 03.29.67.22.78

Adresse mail : mairie.vaxoncourt@wanadoo.fr

Site Internet – <http://>